



Keleier Hanvec

Keleier Hanvec

Bimestriel de la commune de Hanvec

Septembre - octobre 2026 n° 361



**DOSSIER : Hanvec classée commune à risque incendie
et Obligations Légales de Débroussaillage**

> Edito du maire



Chères Hanvécoises, chers Hanvécois,

L'été 2026 s'achève, inscrivant au tableau des données des records de chaleur et une sévère sécheresse. Quel contraste avec l'hiver pluvieux 2025-2026 ! Le dérèglement climatique s'impose à notre quotidien et ses conséquences ont été dramatiques dans les départements confrontés aux mégafeux. Sur notre territoire rural, la situation est tendue. Toutes les productions agricoles (élevages, cultures) sont touchées par les épisodes de

canicule et le déficit pluviométrique.

La forte baisse des rendements agricoles va assombrir notre conjoncture économique déjà mise à mal par les tensions géopolitiques mondiales. Au cours de l'été, les services communaux n'ont cessé de relayer les mesures prises par le Préfet du Finistère et par le Conseil Départemental afin de protéger le territoire et ses habitants. Permettez-moi d'insister sur le fait que « chaque petit geste quotidien » compte en faveur de l'économie d'eau potable. A Hanvec, nous sommes alimentés en eau potable par les captages de Briantel et de Poulguern (très dépendants des précipitations) et par l'usine de Pont-Ar-Bled sur l'Elorn. Cette ressource en eau devrait être prochainement complétée par la mise en exploitation d'un forage à Kerliver. Soyons donc tous responsables pour préserver cette ressource vitale.

L'autre sujet lié au contexte de la sécheresse est celui de la défense incendie. Notre commune fait partie du groupe des 42 communes classées dans les zones à risque incendie du Finistère. Vous pourrez ainsi consulter dans la présente édition les différentes mesures applicables sur notre commune pour sa protection face aux incendies. Ce dispositif DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie) s'inscrit dans une politique d'anticipation face à d'éventuels sinistres.

Durant l'été, le dispositif « argent de poche » a très bien fonctionné avec l'engagement de nos adolescents pour l'entretien de nos bâtiments communaux (peintures mairie, école, ...) sous l'encadrement des élus et des services : une implication positive de nos futurs actifs dans la collectivité territoriale ! Nos plus jeunes vont retrouver le chemin de l'école et faire vivre notre cœur de bourg. Je leur souhaite une bonne rentrée scolaire.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Yves CYRILLE



SOMMAIRE



Edito2

Dossier.....3

Vie municipale et intercommunale.....7

Vie associative.....10

Brèves.....13

Hanvec et vous.....14

Le pense-bête16

Le **Keleier** est édité par la commune de Hanvec
3, Place du Marché - 29 460 HANVEC
Tél : 02 98 21 93 43.

Diffusion : des exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux hanvécois (mairie, médiathèque)

Directeur de la publication : Yves CYRILLE
Rédaction, mise en page, maquette :
Morgane Fiant (communication@hanvec.bzh), Anaëlle GRANDJEAN (stagiaire)
Impression : Imprimerie Cloître - Saint-Thonan

Crédits photos : Service communication, commune de Hanvec, élus, associations, PIXABAY, Alice NIVELET (p.9-atelier kanji)

Tirage : 800 exemplaires.

Pour le prochain Keleier,
les annonces et articles sont à déposer
avant le 15 octobre
Aucune annonce ou article
ne sera pris en compte
après cette date.
Courriel : communication@hanvec.bzh
ou tél : 02 98 21 93 43.

DOSSIER : Risques incendie et Obligations Légales de Débroussaillage (O.L.D.)



Le réchauffement climatique est une réalité : beaucoup en ont pris conscience cet été avec les vagues successives de canicule, la sécheresse, les restrictions d'eau et les risques d'incendie bien réels.

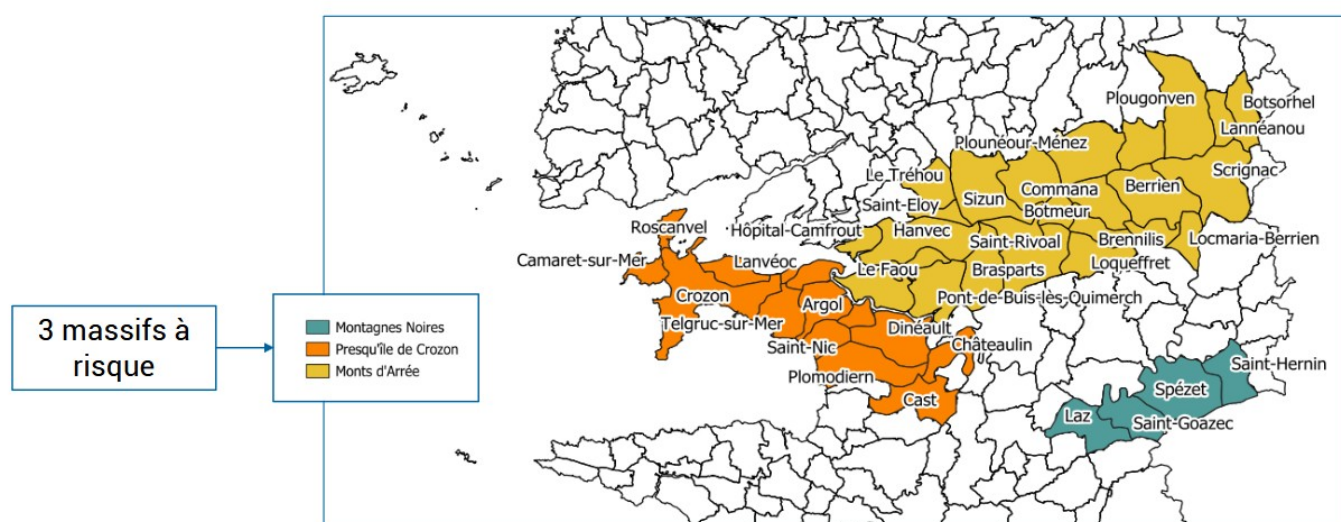
Notre territoire a été relativement épargné par les incendies, c'est une chance au vu des terribles incendies de Gironde, des Landes et du Var, entre autres. Et nous avons encore en mémoire, le terrible incendie de 2022 qui a détruit plus de 2 208 hectares de landes et de forêts sur la commune de Brasparts au cœur de nos Monts d'Arrée. La triste image de la Chapelle du Mont Saint Michel de Brasparts entourée de landes noircies - et miraculeusement épargnée grâce au courage et au professionnalisme de nos pompiers - reste gravée dans nos mémoires.

Ces images d'incendies, de forêts et, malheureusement, de maisons et villages incendiés (on pense à la commune du Porge en Gironde) ont marqué les esprits et ouvert les consciences face à l'urgence climatique et à ses terribles conséquences. **Nous ne pouvons plus rester inactifs face ces changements : chaque geste compte. Nous devons impérativement nous adapter, adapter nos lieux de vie mais surtout nos façons de vivre et nos habitudes.**

Face à ces changements climatiques, l'Etat a élargi le nombre de communes classées « à risque incendie » par l'arrêté interministériel du 20 mai 2025. Trois massifs finistériens sont concernés : les Montagnes Noires, la Presqu'île de Crozon et les Monts d'Arrée. Hanvec est donc classée « commune à risque incendie » depuis l'année dernière.

Principales conséquences de ce classement :

- l'application d'**obligations légales de débroussaillage** (OLD)
- l'élaboration de **plans de massif** (les massifs boisés sont répertoriés par l'ONF)
- la mise à jour d'un **Plan Communal de Sauvegarde** (actuellement en cours de finalisation pour Hanvec)



L'obligation légale de débroussaillage, la ceinture de sécurité de nos habitations face aux incendies.

Ces dernières années, des feux d'une ampleur inédite ont ravagé plusieurs paysages. Ainsi, en 2025, 30 000 hectares de forêt et de végétation ont brûlé, soit deux fois la moyenne de ces dernières années, et près de 190 constructions ont été sévèrement endommagées ou détruites. (Ces chiffres ont malheureusement été dépassés avec les incendies de cet été.)

Or, 90 % des maisons détruites lors des feux de forêt se situent sur des terrains mal ou pas débroussaillés. Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de nos terrains et des abords de nos habitations est la meilleure des protections pour nous, nos biens et la nature environnante.

Véritable ceinture de sécurité de nos habitations face aux feux : le **débroussaillage limite la propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers**. Dans notre département du Finistère, il est obligatoire dans les 42 communes comprenant des espaces classés à risque d'incendie de forêt et de végétation, dont Hanvec.

> Le débroussaillage, qu'est-ce que c'est ?

C'est réduire la masse de végétaux sur un terrain pour diminuer l'intensité des feux et réduire leur propagation. Il ne vise pas à la suppression totale de la végétation et ne s'assimile ni à une coupe rase, ni à un défrichement. Le débroussaillage correspond à plusieurs types de travaux : des travaux de réductions importantes de la végétation qui peuvent nécessiter la coupe d'arbres ou d'arbustes, l'entretien qui consiste à maintenir une faible masse de végétaux au sol en coupant les herbes et la broussaille, et le nettoyage qui comprend l'élimination des déchets végétaux et l'éloignement de tout potentiel combustible aux alentours de l'habitation.

> Qui est concerné par l'OLD ?

Tous les propriétaires de bâtiments ou d'équipements situés dans une commune classée à risque incendie DOIVENT débroussailler dans une zone de 50 mètres autour de leurs bâtiments ou autres installations.

La réalisation du débroussaillage peut, par ailleurs, nécessiter d'intervenir sur la propriété de vos voisins, car la responsabilité du débroussaillage pèse sur le propriétaire de la construction à défendre. Il vous appartient alors de demander à vos voisins l'autorisation d'accéder à leur terrain et d'y effectuer les opérations de débroussaillage. En cas d'opposition, ces travaux seront à leur charge et relèveront de leur responsabilité (tant administrative que pénale). Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation.

> Pourquoi est-ce obligatoire ?

Débroussailler les abords de nos habitations permet de :

- Se **mettre en sécurité**, nous et nos biens, face aux risques de feux de forêt et de végétation
- **Sécuriser l'accès** et l'intervention des sapeurs-pompiers
- Participer activement, à notre échelle, à **la lutte contre les incendies**
- **Protéger** notre cadre de vie, la forêt et l'environnement



> Comment débroussailler mon terrain ?

L'automne et l'hiver sont les périodes les plus adaptées pour effectuer les travaux lourds de débroussaillage. Les végétaux ont perdu leurs feuilles ce qui facilite les interventions. C'est également une période propice à la coupe des broussailles. De plus, cette période est compatible avec la directive européenne qui protège la nidification en déconseillant la taille des haies du 15 mars au 15 août.

> J'entreprends les travaux les plus lourds pour créer des discontinuités dans la végétation :

- Je supprime les arbustes situés sous les arbres
- Je coupe les branches ou les arbres en contact avec ma maison et quand c'est obligatoire les arbres trop proches les uns des autres.
- Je taille mes haies

> Je nettoie pour supprimer des combustibles potentiels des alentours de ma maison :

- J'élimine les résidus du débroussaillage (broyage, compostage, mise en déchetterie...)
- J'éloigne les réserves de bois de l'habitation
- Je retire les feuilles et les aiguilles des résineux des gouttières

> Au printemps, j'entretiens pour réduire la masse de végétaux au sol et créer une ceinture de protection autour de ma maison :

- Je tonds l'herbe et je coupe les broussailles
- Je coupe les branches basses des arbres
- Je nettoie mes gouttières



> Vous devez intervenir sur un terrain voisin pour respecter l'obligation légale de débroussaillage ?

Vos voisins doivent eux aussi débroussailler leur terrain dans la limite des 50 mètres autour de leur habitation. Si ce n'est pas le cas, ils ont l'obligation de vous autoriser l'accès à leur terrain. En cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

> Comment faire pour intervenir sur une parcelle voisine, si je suis propriétaire d'une construction ?

Pour le débroussaillage autour des constructions et leurs voies d'accès privées :

L'article R.131-14 du Code forestier prévoit que celui à qui incombe le débroussaillage :

- informe le propriétaire et l'occupant du fonds concerné des obligations qui sont faites (qui peuvent réaliser eux-mêmes ces travaux)
- leur demande l'autorisation de pénétrer sur le fonds en cause
- rappelle au propriétaire qu'à défaut d'autorisation donnée dans un délai d'un mois, et tant que celle-ci n'a pas été accordée, ces obligations sont mises à sa charge.

Il est vivement recommandé d'effectuer ces démarches de demande d'accès à la propriété voisine par le biais d'une lettre avec accusé de réception afin de pourvoir, notamment, garder une trace de l'absence de réponse du voisin sous un mois qui entraîne l'inversement de responsabilité.

L'autorisation d'accès est valable trois ans. Celui qui l'a accordée peut toutefois la révoquer.

> Que risque une personne qui n'a pas débroussaillé son terrain ?

Les risques encourus sont, d'une part :

- la **mise en danger des habitants**
- la **destruction de son habitation par le feu et tous les biens** qui sont à l'intérieur (80 % des habitations touchées par les incendies ne sont pas débroussaillées ou ont un débroussaillage insuffisant).

D'autre part, cela expose à des risques de poursuite :

- des **sanctions administratives** (mise en demeure de faire avec astreinte ; amende administrative pouvant atteindre jusqu'à 50 € par m² non débroussaillé, *article L. 135 2 du code forestier*)
- des **sanctions pénales** : contravention de 5^e classe (verbalisable par une amende forfaitaire de 200 €), condamnation à une amende maximum de 50 €/m² non débroussaillé en cas de mise en demeure non respectée, *article L. 163-5 du code forestier*)
- une **majoration de la franchise d'assurance**.

> Pourquoi ne débroussaillait-on pas partout ?

Dans les zones naturelles, les broussailles et les arbres morts font partie de l'écosystème, et diminuer la masse de combustible partout en forêt n'aurait pas de sens. La loi n'impose le débroussaillage qu'en présence d'habitations, de constructions, de voiries...dans les zones identifiées à risque incendie.

> Liens utiles et documentthèque :

- [Débroussailler : comment protéger votre habitation des feux de forêt et de végétation ? | Ministère Transition écologique, Aménagement du Territoire, Transports, Ville et Logement](#)
- [Foire aux questions : les obligations légales de débroussaillage \(OLD\)](#)
- <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F33298>

Il appartient à tous de se protéger, de protéger les autres et le bien commun que représente notre environnement.

> VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE



> Eau potable : le Finistère en crise sécheresse

Le déficit pluviométrique et les vagues successives de chaleur de l'été ont accentué la baisse du niveau des ressources et les tensions sur la production d'eau potable en Finistère.

Les réserves d'eau s'épuisent, atteignant des niveaux records au plus bas... La Préfecture du Finistère a placé le département en « crise sécheresse » le 7 août dernier. Les températures de saison et les quelques pluies récentes ne suffisent pas à améliorer significativement la situation.

Face à l'accélération du changement climatique et à l'accroissement des besoins en eau, le Département et la Préfecture ont lancé en octobre 2022, le Plan Finistère eau potable afin de changer l'approche collective de la gestion de l'eau, amplifier et accélérer le rythme de l'action publique. Ce plan d'action s'articule autour de 3 objectifs majeurs : réduire la consommation, sécuriser la production et consolider le pilotage.

Concrètement cet été, les tensions sur les productions d'eau potable ont atteint des niveaux critiques dans certains secteurs, le soutien d'étiage (Aulne et Elorn) a été indispensable. Plusieurs lâchers d'eau des retenues pour soutenir les débits des cours d'eau (Aulne et Elorn) ont été effectués.

Nous devons en prendre conscience et la préserver de toutes les façons possibles !

L'eau est la plus précieuse de nos richesses : faisons tout pour la protéger !

Tous les « petits gestes du quotidien » comptent !

Source : <https://www.finistere-eau-potable.fr>

> Travaux réseaux Enedis – routes d'Irvillac et de Kerliver barrées

Des travaux de sécurisation du réseau électrique vont être réalisés route de Kerliver et route d'Irvillac du 07 septembre jusqu'au 30 octobre (dates ajustables selon les conditions météorologiques).

Enedis a mandaté l'entreprise *Allez et Cie* pour ces travaux. Ils occasionneront la fermeture de la route jour et nuit sauf riverains le temps desdits travaux. Une déviation via Bodévintin sera mise en place par l'entreprise. Les riverains concernés par l'emprise des travaux seront contactés directement par l'entreprise à des fins organisationnelles. Le temps des travaux la circulation et le stationnement des véhicules seront interdits des 2 côtés de la chaussée.

Voici le **planning prévisionnel des travaux** (sous réserve de conditions météorologiques favorables) :

- **Route d'Irvillac** : barrée à la circulation jour et nuit (sauf riverains) du 07/09 au 09/10
- **Route de Kerliver** : barrée à la circulation jour et nuit (sauf riverains) du 28/09 au 30/10



Nous sommes bien conscients de la gêne et des contraintes occasionnés par ces travaux mais la sécurisation des réseaux électriques offre une meilleure résilience face aux intempéries. Merci de votre compréhension.

> Journées du Patrimoine : expo et ateliers à l'ossuaire 19 et 20 septembre

Parce que les *Journées du Patrimoine* concernent aussi le Patrimoine Vivant, 2 artisanes d'Art organisent un week-end de découverte avec des démonstrations et des initiations pour tous publics.

Venez à la rencontre de Jacqueline DOS, aquarelliste et ancienne élève des Beaux-Arts de Brest, et de Isa Terre & Créations, céramiste Valeurs Parc d'Armorique. Ces deux artisanes hanvécoises vous proposent des ateliers gratuits et sans réservation (attention les places sont limitées). Elles exposeront également leurs tableaux et céramique. Réservez un moment de votre week-end pour leur rendre visite !

Ouvert de 10h à 18h30 le samedi 19 et le dimanche 20 septembre.



> Médiathèque

A graphic for the book fair at the Hanvec Mediathèque. It features a stack of colorful books on the left. The text in the center reads: "Médiathèque de Hanvec", "TOUJOURS LA TÊTE DANS UN LIVRE ?", "Profitez de notre bourse aux livres du samedi 05 septembre 2026 de 9h30 à 12h30 pour faire le plein de lecture !". At the bottom right is the logo for the Hanvec Mediathèque.

Médiathèque de Hanvec

**TOUJOURS
LA TÊTE
DANS UN
LIVRE ?**

Profitez de notre
bourse aux livres du
**samedi 05 septembre
2026
de 9h30 à 12h30**
pour faire le plein de
lecture !

Médiathèque
Hanvec

La médiathèque organise sa traditionnelle bourse aux livres de la rentrée le **samedi 05 septembre de 9h30 à 12h30**. Chaque année, l'équipe fait de la place dans les rayonnages pour accueillir les nouveautés. Des livres et autres magazines de toutes sortes vous seront proposés aux petits prix de 0.50 € et 1 €. De quoi se faire plaisir à moindre frais !

L'argent ainsi récolté nous servira à étoffer nos rayons et à acheter encore plus de nouveautés pour le plaisir de nos abonnés ! Nous vous attendons nombreux !

Et si c'était aussi l'occasion pour vous inscrire à la médiathèque ?

La première année d'inscription est gratuite pour les Hanvécois, ensuite il vous en coûtera 17 € pour un abonnement individuel et 22 € pour un abonnement famille (2 adultes). **Et c'est gratuit pour tous les Hanvécois de moins de 18 ans !** Vous pourrez alors emprunter 6 livres, des magazines, des BDs, des DVDs. Et vous aurez également accès aux ressources numériques via la Bibliothèque du Finistère.

> Mois du doc

Comme chaque année, nous sommes très heureux de participer au mois du film documentaire en novembre. L'équipe a visionné la sélection proposée : une vingtaine de films divers et variés sur la thématique de cette année « *Contre-courant* ». Notre choix s'est porté sur trois d'entre eux : reste maintenant à savoir lequel de ces films nous sera attribué ainsi que la date retenue !

Nous vous dirons tout dans le prochain keleier et sur nos médias de communication : www.mediathèque-hanvec.fr, sur notre page Facebook @médiathèque de Hanvec et sur l'application Mon Village.

Mais une chose est sûre : vous passerez une belle soirée faite d'échanges et de convivialité !

> ALSH - la Ronde des mômes

Le centre de loisirs a enregistré une **très belle fréquentation** cet été avec une moyenne de 40 enfants par jour. Les 20 places allouées aux maternelles ont quant à elles affiché complet tout l'été.

Cette année un **mini-camp** était organisé pour les 7/8 ans, à Brasparts sur une thématique Nature du lundi 20 au jeudi 23 juillet (soit 3 nuits/ 4 jours). Il a été encadré par Elyssandre et Marine. Les enfants ont été ravis de cette expérience entre copains-copines.

Ils sont revenus avec le sourire aux lèvres et la tête pleine de beaux souvenirs à raconter à leurs parents !

De plus, **chaque semaine une sortie pique-nique** a été organisée : découverte de l'Orangerie de Lanniron à Quimper, de Vertical'Art à Brest et du lac du Drennec à Sizun mais aussi des pique-niques sur notre belle commune.



> La caravane du sport



Nous avons eu le plaisir d'accueillir la **caravane du sport** proposée par l'UFOLEP le mercredi 15 juillet de 13h30 à 17h30. Le dispositif était gratuit et ouvert à tous.

Les participants - enfants et adultes - ont pu découvrir les différents ateliers animés par l'UFOLEP et les associations présentes. Ils ont ainsi pratiqué des sports peu connus comme le pickelball, le foot free-style, le panna mais aussi du sport adapté ou des échecs.

L'atelier citoyen d'initiation aux gestes de premier secours (dont la pratique de massage cardiaque) a rencontré un beau succès. La caravane du Sport est un dispositif socio-sportif itinérant sur les

quartiers prioritaires ou dans les zones rurales. C'était leur première venue sur le territoire de la CAPLD.

Une belle journée autour du sport à réitérer !

> Un circuit labellisé pour la pratique du VTT

Avec l'appui du Comité Départemental de la FFVélo, nous avons participé à la **création de ce premier itinéraire VTT** permanent labellisé FFVélo sur le territoire de la CAPLD.

Ce Circuit dénommé « **Le Plateau et la Madeleine** » reprend en majeure partie, les 2 anciens parcours pédestres du Parc Naturel Régional d'Armorique. Le parcours dont le point de départ est sur la place Armand Herry est classé Bleu (Facile). Il fait 17 km et offre un dénivelé de + 290 m. Le linéaire comporte 70% de sentiers et chemins et 30% de petites routes de campagne. Le sens de rotation est anti horaire.

Le Balisage du parcours a été réalisé par le Club Camfrout VTT Nature, et la trace GPS est disponible sur le site internet www.vttenfinistere.fr

L'objectif à terme est de relier la Base VTT de la Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime à la Base VTT des Monts d'Arrée, afin de mailler ces territoires du Centre Finistère et offrir de **nouvelles possibilités d'itinérance à VTT** plébiscitée par les pratiquants.

Yves Cyrille a reçu les protagonistes du dossier le 28 juillet dernier en mairie.

De gauche à droite, Gilbert Hascoët (président de la Base VTT en Finistère), Yves Cyrille, Christian Lucas et Mikaël Flamey (VTT Camfrout Nature).



> VIE ASSOCIATIVE

> Les Lutins en Rose

Après le succès des précédentes éditions, Les lutins vous donnent de nouveau rendez-vous **le dimanche 4 octobre 2026**, pour une sortie marche ou course, 3 distances (6 km, 11 km ou 20 km). Départ à partir de 8h pour la marche et à partir de 9h30 pour la course.

Les dons seront reversés à la Ligue contre le cancer.

Inscriptions sur [Klikego.com](https://www.klikego.com)

Et pour que cette fête soit une réussite, les bénévoles sont indispensables.

Si vous souhaitez venir nous aider, une réunion est organisée le **lundi 7 septembre à 20h** à la salle polyvalente.



> Les Lutins du Cranou

La saison s'est achevée par une sortie commune des Lutins. Le 20 juin dernier, une trentaine de marcheurs et coureurs ont pris la direction des sentiers du littoral pour une magnifique journée entre le pont de Térénez et Camaret. En fin de journée, tout le monde s'est retrouvé à Camaret, pour un repas convivial, après une douche bien méritée.

Aujourd'hui, **une nouvelle saison s'annonce**. Les Lutins seront présents le samedi 5 septembre, au forum des associations, salle Anne-Péron, pour présenter nos activités et répondre aux interrogations des futurs adhérents.

L'association propose 3 activités : **marche, vélo et course à pied** (2 groupes : rando-rail et trail)

Un programme est proposé toutes les semaines :

- Mardi (18h40) = course à pied
- Vendredi (18h40) : renforcement musculaire /fractionné
- Dimanche (10h) : marche et course
- Dimanche : VTT (horaires fixés par le référent en fonction du parcours)

Bonne rentrée sportive à toutes et à tous !



> Dimerc'her

Dimerc'her fera sa rentrée le samedi 5 septembre au forum des associations dans la salle Anne-Péron de 9h30 à 12h30. Nous vous proposons cette année, deux nouvelles activités :

- **Taïchi Chuan enfants** à partir de 8 ans avec Stéphane Charles : principes martiaux du Taïchi Chuan de façon ludique et dynamique avec une pratique en solo mais aussi à deux. Apprendre à se relaxer et prendre conscience de son corps grâce à la respiration, aux jeux martiaux, à la pratique du bâton.
- **Ateliers collectifs de Bien-être** avec Marjorie Bergonzo. Ces ateliers sont créés autour d'une approche holistique du Bien-Être en donnant divers outils, pour que chacun puisse se les approprier pour un usage quotidien ou quand bon leur semble.

Nous organisons également un **salon du Bien-Être et de la Création**. Celui-ci se déroulera en nocturne le **samedi 10 octobre de 17h à 23h** à la salle Anne Péron à Hanvec. Vous pourrez y découvrir des artisans locaux proposant services et créations mais aussi des vendeurs en tout genre !

Ce salon sera animé par des concerts et des animations avec la présence d'Ysa (Harpiste et chanteuse), du groupe *Kabyllig* (airs traditionnels aux sonorités bretonnes, irlandaises et kabyles) ainsi que la Compagnie *Anime tes rêves* (Déambule : À l'abordage !!!).

Le "*Burger Brunch*" sera également présent avec son Food-Truck pour régaler petits et grands tout au long du salon. De quoi passer une belle journée du bien-être sans oublier de bien manger !

Pour le bon déroulement de ce salon, nous sommes à la recherche de bénévoles. Bonne humeur garantie ! Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : dimercher@gmail.com

Nous vous attendons nombreux et vous souhaitons une belle rentrée !



> APE

La rentrée scolaire approche, et avec elle, le **traditionnel café d'accueil** organisé dans la cour de l'école pour les parents, une fois les enfants en classe.

Comme chaque année, **l'Assemblée Générale** de l'association et l'élection du bureau auront lieu fin septembre. Une communication sera distribuée via les cartables des élèves.

À l'occasion des vacances de Toussaint, un **goûter animé sur le thème d'Halloween** est prévu à salle Anne Péron le dimanche 18 octobre. Tous les petits monstres de la commune et des alentours y sont conviés, entrée gratuite.

> APEL

Une nouvelle année scolaire se profile. L'équipe de l'APEL s'est mobilisée dès la rentrée pour accueillir les petits écoliers et leurs familles après ce bel été ensoleillé.

L'été a permis de bien se reposer, mais nous n'avons pas oublié les premiers rdv de l'année scolaire. Notamment, le marché de Noël qui se prépare de long mois à l'avance.

C'est un **incontournable** sur la commune depuis de nombreuses années. Alors, nous peaufinons chaque détail pour embellir, améliorer l'accueil, créer de nouvelles surprises. Pour les exposants (professionnel ou pas), il reste encore de la place.

Alors, n'hésitez pas à nous contacter : jdarc.apel@gmail.com

Pour rappel, le marché de Noël aura lieu le **dimanche 6 décembre**, de **10h à 18h** à la salle Anne-Péron. L'entrée est gratuite. C'est un moment idéal pour réaliser ses emplettes, déguster diverses gourmandises et voir le sourire des enfants se faire maquiller et rencontrer le père Noël.



> La Réc'Up

Ah qu'il est bon de reprendre le travail après ces congés forcés et harassants ! Parce que c'est pas tout ça, mais il faut que les travaux avancent...

Depuis l'inauguration de l'atelier partagé, les machines n'ont pas chômé, entre fabrication de plancher, de lambris, réparation de volets et atelier tréteaux. Vous avez été nombreux-ses également à nous déposer des matériaux en ce début d'été et nous vous remercions chaleureusement.

Et le 18 septembre, **nouvel atelier** « Fabrication d'une échelle de couvreur », dans les règles de l'art bien sûr ! La journée est proposée à 40 €, vous venez simplement avec la longueur de votre pan de toiture, et les débutant-es sont les bienvenu-es. Inscription par texto, mail ou sur place directement. A bientôt,
L'équipe de La Réc'Up. 06 52 79 50 37 – larecup@mailo.com



Fabrication d'un poêle à bois artisanal, dit « Rocket stove »



Atelier fabrication de tréteaux de charpente



Utilisation des machines, ici la mortaiseuse à mèche

> Club du Temps Libre

C'EST LA RENTRÉE !
CLUB TEMPS LIBRE

JEUDI 3 SEPTEMBRE

Adhérents, amis et nouveaux venus,
VENEZ NOUS REJOINDRE !

Se rencontrer, partager, s'amuser... à tout âge !

NOS ACTIVITÉS

- PÉTANQUE**
Convivialité et bonne humeur garanties !
- JEUX DE SOCIÉTÉ**
Stratégie, réflexion et rires partagés !
- CARTES**
Tarot, belote, rami et plus encore !
- SORTIES CINÉMA**
Des films à partager ensemble !
- TRANSPORT EN MINIBUS**
Pour les personnes qui le souhaitent

CONVIVIALITÉ • DÉTENTE • AMITIÉ • PARTAGE

Que vous soyez déjà adhérent ou que vous souhaitiez découvrir le Club Temps Libre, vous serez les bienvenus pour partager des moments agréables dans une ambiance **chaleureuse et accueillante**.

CONTACT
Bertrand LEON
06 64 85 88 94
marie-bert@wanadoo.fr

N'hésitez plus, rejoignez-nous ! Ensemble, profitons de beaux moments !

À très bientôt au Club Temps Libre !

> Cie Anime tes Rêves

La rentrée des ateliers artistiques du lundi :

- Arts de la rue :

pour les 3/4 ans de 16h45 à 17h15

pour les 5/7 ans de 17h15 à 18h

- Théâtre

pour les 8/13 ans de 18h à 19h

une création collective où les enfants créent eux-mêmes leur pièce : des dialogues aux décors.

- Impro

pour les 12 ans et + de 19h à 20h

Les comédiennes seront présentes au forum des associations de Hanvec le samedi 5 septembre.

Début des cours le 7 septembre. Séance d'essai sur inscription.

Informations au 06 77 88 30 66 ou cieanimetesreves@gmail.com



> BRÈVES

Rappel horaires autorisés bricolage / jardinage - en semaine : 8h30 - 19h30;
le samedi : 9h - 19h; dimanche et
jours fériés : 10h—12h

Forum des associations et des activités le samedi 05 septembre de 9h30 à 12h30 à la salle Anne-Péron. Informations auprès de la mairie : 02 98 21 93 43 ou communication@hanvec.bzh

Déclaration des ruches. Tout apiculteur est tenu de déclarer, chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, dès la première colonie détenue. Les déclarations sont à faire sur le site : <https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches>

Les tarifs communaux, votés au conseil municipal du 05 juin dernier et applicables au 1^{er} septembre 2026, sont consultables en ligne sur notre site internet : <https://www.mairie-hanvec.fr/tarifs-communaux.php>

Permanences **ENERGIE** à la Maison des Services de Landerneau.

Des soucis avec votre chèque énergie, Vos factures d'énergie ? Ou avec votre logement ?

Deux dates pour répondre à vos questions :

- Le 22 septembre, de 13h30 à 17h.
- Le 25 septembre de 9h à 12h.

Rendez-vous individuels gratuits, sur inscription auprès du CCAS de Landerneau au 02 98 85 45 03.

Atelier origami Halloween le **samedi 31 octobre de 10h30 à 11h30** à la médiathèque. Il sera animé par Régis de Circus Heol. Gratuit sur inscription : bibliotheque@hanvec.bzh

Le camion Climat Déclik d'Ener'gence sera présent le **jeudi 24 septembre sur le marché de 16h à 19h**

Au programme ? Animations, infos et conseils sur les thématiques en lien avec l'énergie : rénovation énergétique, astuces économes, confort du logement, pêche aux éco'gestes...

HANVEC

SAMEDI 05 SEPTEMBRE 2026

9h30 - 12h30



> JEUX : SUDOKU

		8		1	2		4	
4		9	3			8		
	2						7	9
9			7		3		8	
2								7
	3		1		4			6
3	9						5	
		2			6	7		3
	4		5	3		9		

n° 517976 - niveau démoniaque

Solution :

7	4	1	5	3	8	6	2	9
5	8	2	4	9	7	1	3	6
3	6	9	7	1	4	5	8	2
8	3	7	1	5	2	4	9	6
2	1	4	6	8	9	3	7	5
6	6	5	7	2	3	1	8	4
1	2	3	8	4	5	6	7	9
4	5	6	3	7	2	9	1	8
9	7	8	1	6	4	3	5	2

Provenance des jeux : www.e.sudoku.fr

> HANVEC ET VOUS

> URBANISME

Déclarations préalables :

Demandées :

Pallier David - 27 route d'Irvillac - Construction d'un garage

GUEGUEN Jacques- 129 chemin de la Chapelle
Remplacement de la haie par une clôture en bois

Piriou Matthieu- 22 lotissement de Kerbluen
Construction de murs et abri de jardin

Halper Erwan - 186 Boudouguen - Construction d'un abri de jardin

DINARD Jean-François - 4 route du Faou - Réalisation d'un mur de clôture

PRIGENT Jean Yves - 10 route du Rest -Isolation extérieure et changements de menuiseries

Accordées :

BRENAUT Lucienne - 2 place de l'Eglise- dépose et repose pignons ouest et est

Leroux Patrick - 17 Lot de Kerbluen—Isolation des murs par l'extérieur

FUTUR HOME - 161 Ruzaden - Installation de 8 panneaux photovoltaïques

TOTEM France- Penavern - Travaux pylône radiotéléphonie

GLOBAL PARTNERS ENERGY- 5 route d'Irvillac-
Installation de 10 panneaux photovoltaïques

Pallier David- 27 route d'Irvillac - Construction d'un garage

Permis de construire :

Demandés :

MADEC Kristell - 227 Kernellac'h - Construction d'un carport

LECLERCQ Charles - Le Clos de Kersaliou - Construction d'une maison traditionnelle



> ANNONCES



> La fête des potirons

Le secours populaire et l'association Solidarité Enfants du Monde organisent la fête des potirons le **dimanche 4 octobre de 13h30 à 18h** à la salle polyvalente de Dirinon.

> Don de sang - C'est facile de sauver des vies

Sans engagement, libre, ponctuel, le don de sang change la vie d'un million de personnes en France chaque année : une femme qui accouche, une personne victime d'un accident, un malade atteint d'un cancer.

Chacun de vos dons compte, donnez maintenant. Trouvez la prochaine collecte en consultant le site :

https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte?type_don=S



> LES CARNETS



Naissances :

Malwenn GUILLERMOU
Jules DERRIEN
Alix TARRAT
Thalia CHESSE



Décès :

Marie Thérèse COLOIGNER



Mariages :

Chantal LASBLEIS & Bruno JACQ
Jennyfer LE ROY & Damien OHREL

> RECETTE : CRUMBLE MÛRES-POMMES-ET NOISETTES

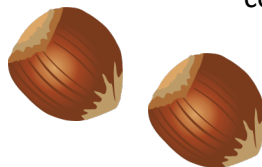
Ingrédients pour 6 personnes :

Pour les fruits :

- 4 pommes
- 200 g de mûres fraîches
- 2 CàS de cassonade ou sucre roux
- 1 noix de beurette pour le plat

Pour la pâte à crumble :

- 80 g de farine
- 80 g de poudre de noisettes
- 80 g de beurre froid coupé en dés
- 80 g de cassonade ou sucre roux
- 1 pincée de sel
- Une poignée de noisettes concassées



Préparation :

Préchauffer le four à 180°C (thermostat 6).

Éplucher les pommes et les couper en petits cubes. Laver et égoutter les mûres.

Beurrer un plat à gratin. Disposer les cubes de pommes et les mûres au fond. Saupoudrer avec les 2 cuillères à soupe de sucre roux/cassonade.

Préparer la pâte : dans un saladier, mélanger la farine, la poudre de noisettes, le sucre roux/cassonade et la pincée de sel.

Ajouter le beurre froid en dés. Sabler le mélange du bout des doigts jusqu'à obtenir une texture de gros sable ou de petits grumeaux. Ajouter les noisettes concassées.

Émietter la pâte à crumble uniformément sur les fruits.

Enfourner pour 30 à 35 minutes à 180°C, jusqu'à ce que le dessus soit bien doré et que les fruits compotent.

Servir tiède, nature ou accompagné d'une boule de glace à la vanille ou d'un peu de fromage blanc.



**NUMÉROS
UTILES**



SAMU 15

POLICE SECOURS 17

POMPIERS 18

**PHARMACIE DE GARDE
3237**

**CABINET INFIRMIER
06 73 39 70 18
02 57 52 60 70**

**CABINET MÉDICAL
02 98 83 10 01 ou sur le
site Doctolib.fr**

**CLIC de Landerneau-
Daoulas**
(Centre Local d'Information
et de Coordination)
02 98 85 99 08

**ATD (Agence Technique
Départementale) ex DDE
02 98 19 10 90**

**URGENCES DENTAIRES À
BREST
02 98 22 33 30**

**Eau du Ponant
(assainissement et eau)
02 29 00 78 78**

**MAIRIE
02 98 21 93 43**

**Mercredi et vendredi
8h30 - 12h
13h30 - 17h**

**Lundi, mardi et jeudi
8h30 - 12h**

**Le 1^{er} samedi du mois
9h-12h (sauf juillet et août)**

**MÉDIATHÈQUE
02 29 62 90 27**

Lundi : 16h30 - 18h
Mercredi : 15h - 18h
Vendredi : 16h30 - 18h30
Samedi : 10h - 12h

**Pendant les vacances
scolaires :**
Mercredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h

**MARCHÉ DU JEUDI
Les jeudis de 16h à 18h30
Place du 18 juin 1940**

VENTE AMBULANTE:
Pizza les mardis après-
midi à partir de 15h
Place du 18 juin 1940

**DÉCHETTERIE DE
DAOULAS**

**été (du 1^{er} mars au 31
octobre) : de 9h à 12h et
de 14h à 19h.**

Ouvert tous les jours sauf
dimanches et jours fériés.

> LE PENSE-BÊTE

Agenda Septembre - Octobre 2026

Calendrier de collecte des ordures ménagères :



Mardi 01 septembre : Bac jaune

Mardi 08 septembre : Bac vert

Mardi 15 septembre : Bac jaune

Mardi 22 septembre : Bac vert

Mardi 29 septembre : Bac jaune

Mardi 06 octobre : Bac vert

Mardi 13 octobre : Bac jaune

Mardi 20 octobre : Bac vert

Mardi 27 octobre : Bac jaune

Mardi 03 novembre : Bac vert

Samedi 05 septembre de 9h30 à 12h30 : Bourse aux livres organisée par la médiathèque

Samedi 05 septembre de 9h30 à 12h30 : Forum des associations et des activités à la salle Anne-Péron

Dimanche 06 septembre de 10h à 12h : Collecte de journaux organisée par l'APE au local situé à côté de la maison de santé

Travaux enfouissement réseau électrique - routes barrées sauf riverains:

- route d'Irvillac du **07 septembre au 09 octobre**
- route de Kerliver du **28 septembre au 30 octobre**

Lundi 07 septembre à 20h : Réunion bénévoles Octobre Rose organisée par Les Lutins du Cranou à la salle polyvalente

Vendredi 18 septembre : Atelier fabrication d'une échelle de couvreur organisé par la Réc'UP sur place – rue du Faou

Samedi 19 et dimanche 20 septembre de 10h à 18h30 : Journées du Patrimoine à l'ossuaire - Jacqueline DOS, aquarelliste et Isa Terre & Créations, céramiste - exposition et initiations pour tous publics - gratuit.

Jeudi 24 septembre de 16h à 19h : Camion Climat Déclic d'Ener'gence en partenariat avec la CAPLD et la mairie – lors du marché , place du 18 juin 1940

Dimanche 04 octobre : Lutins en Rose - marche et course pour la lutte contre le cancer du sein. Les dons seront reversés à la Ligue contre le cancer

Samedi 10 octobre de 17h à 23h : Salon du bien-être et de la création organisé par Dimerc'her à la salle Anne-Péron

Dimanche 18 octobre après-midi : Goûter animé sur le thème d'Halloween organisé par l'APE à la salle Anne-Péron

Samedi 31 octobre de 10h30 à 11h30 : Atelier origami Halloween animé par Circus Heol et organisé par la médiathèque. Gratuit sur inscription

> VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER UN ÉLU ?

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

Merci de contacter l'accueil de la mairie au **02 98 21 93 43** ou par mail à **accueil-mairie@hanvec.bzh**



**LE TRI
+ FACILE**

CATALOGUE

